



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 10 décembre 2024
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par le maire**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance et période de questions**
- 5. Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 26 novembre 2024
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Appui financier à la « Fondation du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu »;
 - 6.2 Augmentation d'un bon de commande pour des frais de télécommunications mobile à la firme « Vidéotron Ltée. »;
 - 6.3 Renouvellement du portefeuille d'assurances automobile pour l'année 2024-2025;
 - 6.4 Demande d'aide financière dans le cadre du « Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore » (PRPAS);
 - 6.5 Mandat à une firme d'avocat – Expropriation d'une partie du lot 5 883 753 du cadastre du Québec;
 - 6.6 Renouvellement du portefeuille d'assurances des biens commerciaux pour l'année 2024-2025;
 - 6.7 Signature d'un bail avec « Énergyon Canada Inc. » pour la location du local C202 situé au 45, chemin de l'Aéroport;

7. Finances municipales

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires
- 7.2 Approbation de la liste d'emprunt au fonds de roulement pour les projets du programme triennal d'immobilisation de l'année 2025;
- 7.3 Affectation des surplus affectés, fonds et réserves 2024;

8. Ressources humaines

- 8.1 Indexation des grilles salariales pour différents groupes d'employés cadres;
- 8.2 Modification du statut d'emploi de monsieur Jean Arsenault au Service de sécurité incendie;

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Subventions à accorder - Comité culture, sport, loisirs, action communautaire (CCSLAC);
- 9.2 Convention d'aide financière entre la ministre responsable du sport, du loisir et du plein air et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre du « Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – volet 2 », pour la réalisation du projet d'aménagement du boisé du parc Bella;

10. Approvisionnements

- 10.1 Octroi des contrats suivants :
 - 10.1.1 SA-24-LOI-0208 Appel d'offres public - Fourniture et livraison d'équipements de jeu pour le parc Bella;
 - 10.1.2 SA-24-URB-0127 Appel d'offres public - Services d'entretien annuel des systèmes septiques avec traitement tertiaire de désinfection par rayonnement (UV) 2025;
 - 10.1.3 SA-24-TDI-0177 Octroi de contrat gré à gré – SA-24-TDI-0177 - Acquisition et implantation d'une solution intégrée de gestion de la preuve numérique et de caméras véhiculaires;

11. Toponymie et circulation

- 11.1 Retrait de la signalisation relative à la limitation de stationnement sur la 5^e Avenue;
- 11.2 Interdiction de stationner – Rue Notre-Dame;
- 11.3 Ajout de panneaux d'arrêt à l'intersection rues Carillon et Babuty;

12. Services techniques

- 12.1 Signature d'une entente intermunicipale avec la Ville de Carignan pour l'entretien d'hiver d'une portion du chemin Saint-Raphaël;
- 12.2 Signature de l'addenda n° 1 à l'entente intermunicipale 2023-2027 avec la municipalité de Mont-Saint-Gregoire pour l'entretien et la réfection d'une portion du 3^e Rang et du rang Kempt;
- 12.3 Demande de subvention au « Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore » (PRPAS);

13 Sécurité publique

- 13.1 Signature d'un protocole d'entente relatif à l'accès direct à certains renseignements contenus dans le système des dossiers administratifs correctionnels;

14 Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
 - 14.1.1 DDM-2024-5107 Immeuble situé au 511, rue Lalemant - Autoriser la construction d'un escalier extérieur en cour avant;
- 14.2 Étude et décision relatives à diverses demandes d'usage conditionnel
- - -
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
 - 1) PIA-2024-5195 Immeuble situé au 27, chemin Saint-André - Autoriser un agrandissement du bâtiment principal dans une partie de la cour arrière et latérale gauche;
 - 2) PIA-2024-5229 Immeuble situé sur la rue Mignonne – Lot 6 599 196 du cadastre du Québec – Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale et les aménagements de terrains;
 - 3) PIA-2024-5230 Immeuble situé au 120-122, rue Champlain – Autoriser l'installation d'une enseigne murale sur la façade avant du bâtiment principal;
 - 4) PIA-2024-5219 Immeuble situé au 202, rue Richelieu – Autoriser l'installation de deux enseignes murales sur la façade avant du bâtiment principal ;

- 14.3.2 PIA-2024-5172 - Immeuble situé au 162, rue Cousins Nord – Autoriser la construction d'un nouvel escalier extérieur à l'arrière du bâtiment, autoriser la modification du revêtement de plancher du balcon avant et autoriser l'ajout de deux portes extérieures;
- 14.3.3 PIA-2024-5225 - Immeuble situé au 420, rue Jacques-Cartier Sud - Autoriser le morcellement des lots 4 316 496 et 4 316 499 du cadastre du Québec pour créer les lots 6 652 808 à 6 652 810;
- 14.3.4 PIA-2024-5151 - Immeuble situé sur l'avenue Conrad-Gosselin – Lots 4 512 258 et 4 512 256 du cadastre du Québec – Autoriser la construction d'un bâtiment principal et les aménagements de terrain;
- 14.3.5 PIA-2024-5224 - Immeuble situé sur la rue Joseph-Albert-Morin – Lot 6 649 316 du cadastre du Québec - Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée, ainsi que l'aménagement du terrain;
- 14.3.6 PIA-2024-5223 - Immeuble situé sur la rue Joseph-Albert-Morin – Lot 6 649 315 du cadastre du Québec – Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée, ainsi que l'aménagement du terrain;
- 14.3.7 PIA-2024-5222 - Immeuble situé sur la rue Joseph-Albert-Morin – Lot 6 649 314 du cadastre du Québec – Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée, ainsi que l'aménagement du terrain;
- 14.3.8 PIA-2024-5221 - Immeuble situé sur la rue Joseph-Albert-Morin – Lot 6 649 313 du cadastre du Québec – Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée, ainsi que l'aménagement du terrain;
- 14.3.9 PIA-2024-5220 - Immeuble situé au 33, rue Paquette - Autoriser la construction d'une habitation unifamiliale isolée, ainsi que l'aménagement du terrain;
- 14.3.10 PIA-2024-5004 (retour) Immeuble situé au 371, boulevard Saint-Luc – Autoriser la modification du bâtiment communautaire, de son implantation et des aménagements de terrains;
- 14.3.11 PIA-2024-5232 – Immeuble situé au 75, route 104 - Autoriser la construction d'un bâtiment principal et les aménagements de terrains;
- 14.4 Avis de motion et adoption du projet des règlements suivants :
- 14.4.1 Règlement n° 2305
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651 et ses amendements dans le but de :
- Créer un nouvel usage « C2-03-17 – Lieu de retour des contenants consignés »;
 - Ajouter la définition de l'expression « Lieu de retour des contenants consignés »;- Prescrire pour cet usage un ratio minimal de une (1) case de stationnement par 30 mètres carrés;

- Ajouter cet usage aux usages spécifiquement exclus dans les zones C-1013 et C-1512.

Les zones C-1013 et C-1512 sont situées sur la rue Richelieu, entre les rues Saint-Charles et Saint-Georges ».

14.4.2 Règlement n° 2333

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'ajuster les normes de lotissement de la zone C-2624 concernant les dimensions minimales de profondeur et de superficie de lot.

La zone C-2624 est situé le long du boulevard Saint-Luc entre le chemin du Ruisseau-desNoyers et le chemin de Valrennes ».

14.5 Avis de motion et adoption du premier projet des règlements suivants :

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants :

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

- 14.8.1 PPCMOI-2024-5179 – Immeuble situé sur les lots 3 089 818 et 6 103 998 du cadastre du Québec, rue de Salaberry - Autoriser la construction de trois (3) habitations bifamiliales dont la structure des suites est juxtaposée, ainsi que l'empiètement d'un bâtiment principal dans la marge arrière minimale;

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

- 14.9.1 PPCMOI-2024-5133 Immeuble situé au 525, rue Marie-Derome - Régulariser une habitation bifamiliale jumelée;
- 14.9.2 PPCMOI-2024-5162 Immeuble situé au 244, rue Mayrand - Autoriser la construction d'une habitation multifamiliale de six logements avec un ratio de stationnement dérogatoire;
- 14.9.3 PPCMOI-2024-5145 Immeuble situé au 20 et 24, rue Marchand - Autoriser des usages commerciaux, l'agrandissement d'un bâtiment principal et des aménagements de terrain;

14.10 Étude et décision relatives à une demande d'approbation de développement

14.11 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

14.12 Étude et décision relatives à une demande de modification aux règlements d'urbanisme :

14.13 Adoption du projet de résolution (super pouvoir)

14.14 Adoption de la résolution

14.15 Demande d'aide financière au « Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations abordables » (FIERH);

14.16 Demande d'approbation du mode de versement de la compensation pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels pour une opération cadastrale;

15 Transport et mobilité urbaine

15.1 Dépôt d'une demande pour l'implantation d'un centre de réadaptation en déficience physique;

15.2 Prévisions budgétaires 2025 du service de transport adapté;

15.3 Contribution financière 2025 pour le service de transport adapté;

15.4 Signature d'un protocole d'entente avec l'Association des pilotes et propriétaires de Hangars de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'année 2025;

16 Avis de motion

16.1 Règlement n° 2334

« Règlement décrétant l'imposition des taxes, compensations, tarifs et redevances municipales pour l'année 2025 ».

16.2 Règlement n° 2335

« Règlement modifiant le règlement n° 1760 relatif à la tarification dans le but d'y apporter des modifications quant aux tarifs ».

16.3 Règlement n° 2338

« Règlement modifiant le règlement n° 2166 établissant les règles de fonctionnement et les conditions d'utilisation de la bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu ».

17 Règlements

17.1 Règlement n° 2328

« Règlement modifiant le règlement de permis et certificats n° 0654 et ses amendements, dans le but d'ajuster le montant d'amende minimal de base pour une infraction relative à l'abattage d'arbres et d'intégrer le

nouveau régime de sanction relatif à l'abattage d'arbres en forêt privée, conformément aux articles 233.1 et 233.1.0.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ».

18 Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Procès-verbaux de correction : Règlement 2256, règlement 2306, règlement 2307;

18.3 Registre cumulatif des achats au 30 novembre 2024;

18.4 Déclaration des intérêts pécuniaires – Lyne Poitras;

18.5 Déclaration des intérêts pécuniaires – Marianne Lambert.

19 Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

20 Levée de la séance